



Belle et active participation à l'assemblée de l'AVMPP



De gauche à droite : Amalia Massy nouvelle secrétaire de l'AVMPP, Grégory Carron (élu membre d'honneur), Gilles Granges et Séverine Bonvin

L'Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres (AVMPP) a convié ses membres et invités, le vendredi 25 avril 2014, à son assemblée générale du côté de Naters. La section de Brigue, organisatrice de la journée, a accueilli les convives au Musée de la Garde Suisse, dans la forteresse de Naters plus précisément.

Rapport du président

Le président Gilles Granges a officiellement ouvert l'assemblée sur le coup de 9 h 30. Dans son rapport, optimiste malgré une situation économique assez tendue et défavorable au Valais suite aux différentes lois fédérales, il a tenu à souligner l'augmentation de la masse salariale, en 2013, dans la plâtrerie-peinture, en précisant que le séisme tant annoncé ne s'est pas produit, ou du moins pas encore. Il a poursuivi sur le fait que les taux d'intérêt, actuellement très intéressants, devraient offrir la possibilité à la population indigène de devenir propriétaire. Le secteur de la plâtrerie-peinture se devait d'augmenter la qualité au sein des entreprises, d'être capable de se diversifier sans jamais négliger le service à la clientèle; les clés de la réussite selon Gilles Granges.

Travail au noir

L'AVMPP est très active dans les domaines de la lutte contre le travail au noir et du dumping salarial. Elle a entrepris bon nombre d'actions pour essayer de contrer ces pratiques telles que la création d'une commission de travail qui a déposé une motion traitant du travail du samedi et de la soustraction notamment celle dite «en cascade» qui est un véritable fléau. Cette motion a depuis fait son petit bout de chemin, elle est actuellement entre les mains du Chef du département en charge de cette problématique.

Formation

Le nombre d'apprentis plâtriers, peintres, plâtriers-peintres et réalisateurs publicitaires a diminué de 12 unités de 2012/2013 à 2013/2014, mais le canton du Valais peut se targuer d'avoir une relève bien présente dans ces domaines.





Responsabilité solidaire

Si la nouvelle ordonnance fédérale entrée en vigueur le 15 juillet 2013 a ravi beaucoup d'entrepreneurs, Gilles Granges s'est montré quelque peu sceptique. Il maintient que si les contrôles de chantiers ne sont pas plus nombreux et les amendes plus dissuasives, il sera difficile d'éradiquer le phénomène récurrent et nuisible de la sous-traitance en cascade.

Plusieurs membres se sont manifestés pour dénoncer la concurrence déloyales et demander une intensification des contrôles sur les chantiers.

Les changements

Après 11 années de bons et loyaux services, le secrétaire de l'AVMPP, Grégory Carron, a décidé de changer d'orientation professionnelle. Pour le remplacer, Amalia Massy a repris les rênes de l'association. Secrétaire patronale de plusieurs associations comme les couvreurs ou les ferblantiers-appareilleurs, elle œuvre depuis 14 ans au Bureau des Métiers.

Conclusion

A la question que fait l'association pour ses membres, la réponse du président fut rapide: «Et toi, que fais-tu pour ta corporation?» C'est sur ces quelques mots qu'il a terminé son rapport en remerciant les membres de l'AVMPP pour leur confiance, les personnes œuvrant dans les diverses commissions et tout le comité pour leur dévouement.

Paroles aux invités

Raphy Coutaz et Gabriel Décaillet, respectivement président et directeur du Bureau des métiers, ont pris la parole sur les thèmes

des votations du 18 mai et du travail au noir.

Nicolas Voide, 2^e vice-président du Grand Conseil valaisan, et Herbert Schmidhalter, vice-préfet du district de Brigue, ont apporté la touche politique, alors

que Philipp Matthias Bregy a fait la promotion de sa belle commune de Naters.

André Buache, président de

la FREPP, est venu présenter les salutations de la Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture.

Suite aux rapports du président et des différentes personnalités présentes, plusieurs membres se sont manifestés pour dénoncer la concurrence déloyale d'entreprises faisant appel à des sous-traitants et demander une intensification des contrôles sur les chantiers ainsi que l'introduction, à l'instar des cantons de Genève et Vaud, du badge pour tous les ouvriers.

Moments récréatifs

La séance levée, l'assemblée fut invitée à se retrouver à la «Zentrum Mission» de Naters afin d'y partager un repas entre professionnels de la plâtrerie-peinture.

Xavier Saillen



Gilles Granges, président AVMPP



André Buache, président FREPP



Nicolas Voide, 2^e vice-président du Grand Conseil

Plus de 100 personnes ont participé à l'assemblée générale de l'AVMPP

